ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 5 JUIN 1988
3e CIRCONSCRIPTION DE LOIRE-ATLANTIQUE



Jean-Marc AYRAULT
Député-Maire
de Saint-Herblain

PARTI SOCIALISTE
Majorité présidentielle



Robert MORIN
Maire de Couëron
Suppléant

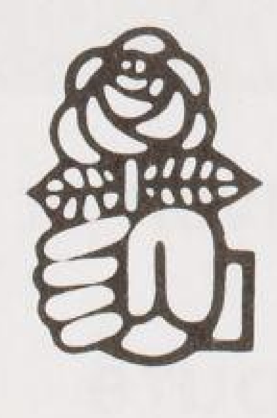
Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 5 juin vous êtes appelés à élire votre représentant à l'Assemblée Nationale.

Elu Député en Mars 1986 où je conduisais la liste socialiste dans le cadre du mode de scrutin proportionnel départemental, je sollicite à nouveau vos suffrages dans la 3e circonscription de Loire-Atlantique, en compagnie de Robert MORIN, Maire de COUERON, candidat suppléant.

Cette nouvelle circonscription comprend les communes de SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC, VIGNEUX-DE-BRETAGNE, CORDEMAIS, LE TEMPLE-DE-BRETAGNE, COUERON, INDRE, SAINT-HERBLAIN et les 5e et 11e cantons de NANTES (Dervallières, Chantenay, La Contrie, Bellevue).

Dans cette circonscription qui comprend 77 300 électeurs, vous avez donné une très large majorité à François MITTERRAND le 8 mai, manifestant ainsi votre volonté d'une politique plus juste au service du pays, refusant le libéralisme sauvage et la précarité de l'emploi.



Le 5 Juin il s'agit de confirmer votre choix en donnant au Président de la République les moyens de gouverner. Il lui appartient en effet de mettre en œuvre les propositions contenues dans sa Lettre aux Français.

Sans perdre de temps, le Président a nommé Michel ROCARD, Premier Ministre. Un gouvernement a été constitué. Conformément à l'engagement pris par le Président de la République un appel a été lancé à toutes les bonnes volontés pour rejoindre son combat sur la base des engagements approuvés par le pays.

Comme l'avait indiqué François MITTERRAND : "si le Premier Ministre constate qu'on l'empêche d'agir, je dissoudrai l'Assemblée Nationale".

C'est ce qu'a fait François MITTERRAND après avoir constaté que l'attitude des différents partis représentés à l'Assemblée Nationale l'empêchait de gouverner dans la clarté. En effet il n'appartient pas à l'opposition de remettre en cause les options approuvées le 8 Mai. Il n'est pas possible non plus de revenir aux pratiques et aux combinaisons de circonstances de la 4e République.

Le Président de la République a été réélu.

Ses options sont claires.

Il faut pouvoir gouverner et vite.

Le pays l'attend.

Pour cela le Président et le Gouvernement doivent en avoir les moyens. Il leur faut à l'Assemblée Nationale une majorité qui les soutienne.

Les premières mesures annoncées par le Gouvernement sont significatives. A l'occasion du premier Conseil des Ministres le premier projet de loi présenté concerne la mise en place rapide d'un revenu minimum social d'insertion pour tous les Français financé par le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes.

Ces deux décisions sont conformes aux engagements pris.

Pendant cette brève campagne nous sommes allés à votre rencontre pour expliquer quelles sont les ambitions des Socialistes pour la France et pour les Français : l'école et la formation, le renforcement de notre économie pour le développement de l'emploi, la consolidation de notre système de protection sociale et de retraite, l'égalité des chances pour tous, l'égalité entre femmes et hommes, un cadre de vie protégé et sûr, le développement du monde rural, la construction de l'Europe, la lutte pour le désarmement et pour la paix, le développement de l'aide au Tiers-Monde.

Je suis convaincu pour ma part que notre pays ne sera fort que dans la cohésion sociale. Celle-ci n'est possible que dans la justice, le partage équitable des fruits de l'effort et des richesses, mais aussi dans la tolérance, dans le dialogue, dans le refus de toutes les exclusions.

A l'écoute de vos préoccupations quotidiennes, élu député, je continuerai à être présent sur le terrain dans chaque commune de la circonscription.

Jean-Marc AYRAULT

Dès le 5 Juin - Dès le 1er tour

Pas d'abstentions

Donnez au PRÉSIDENT les moyens de gouverner

Votez **Jean-Marc AYRAULT,** Député

Robert MORIN, Suppléant

Imprimerie Contemporaine 14, quai André-Rhuys - 44200 Nantes - 40.48.13.73/40.48.00.32

Vu, le candidat